

heureuse et plus chrétienne qu'à l'ombre du Séminaire de Saint-Sulpice de nos membres, fils d'Orléans, vénérables par leur simplicité comme par leur savoir, étaient des amis de Dieu qui enseignaient la science et la sagesse aux jeunes gens d'élite qui leur étaient confiés. L'âme qui a la foi, dit saint Jérôme, est le vrai temple de Jésus-Christ; orné ce temple, revêtez-le, portez y des dons, recevez y Jésus-Christ.

Que cette foi de Sir George ait été une foi vive, soumise, docile, absolue, vous le savez, vous en avez été les témoins, non une fois, mais plusieurs fois, et dans les circonstances les plus solennelles. Jamais il n'a rougi de sa foi, de son nom de catholique; jamais il n'a hésité à défendre la foi de ses pères et les ordonnances de Dieu, qui sont pleines de justice. Je veux l'attester sur des documents qui ne laissent subsister aucun doute.

Lorsque le monde catholique, blessé au vif, par les iniques attentats de la Révolution, fit entendre ses énergiques protestations, et déposait aux pieds de l'immortel Pie IX l'hommage de sa profonde vénération et de son inaltérable attachement au Saint-Siège apostolique, il vint dans la grande salle de l'Université Laval une manifestation imposante et solennelle pour proclamer les principes éternels sur lesquels reposent tout l'édifice de la société, pour répondre à la voix du Juste opprimé, du Père commun de tous les fidèles. C'était le 4 mars, 1869; le Parlement Provincial venait d'ouvrir ses séances solennelles.

Parmi les honorables membres de la Législature qui, par leurs éloquents discours, ont protesté contre la spoliation du patrimoine de saint Pierre, qui de vous ne se rappelle le discours de Sir George Cartier, la foi sincère qu'il a exprimée dans son langage énergique?

"Je vous remercie de ce qu'il m'est offert de témoigner mes grandes sympathies au Saint-Père, actuellement exposé à tant de tribulations."

"Le sentiment religieux est un sentiment inhérent à l'homme... il l'accompagne et favorise la foi. Or, cette foi est plus ou moins active et fervente; elle produit dans le monde des résultats plus ou moins grands. Mais, s'il est une religion au monde où le sentiment religieux développe une foi plus sincère, c'est sans contredit la religion catholique, à laquelle nous nous faisons gloire d'appartenir. Oui, pour le catholique le sentiment religieux et la foi ne sont pas des lettres mortes. Tous les catholiques, il est vrai, ne sont pas pieux au même degré; mais y a-t-il une seule personne dans cette assemblée qui, en fait de foi, se croie surpassée par une autre? Eh bien, puisqu'il en est ainsi, pour le catholique, tout ce qui intéresse sa foi le touche le plus vivement."

"Aujourd'hui de quoi s'agit-il dans le monde catholique? Il s'agit du chef visible de l'Eglise, que l'on veut humilier, dépouiller et opprimer. Donc, nécessairement tout le monde catholique s'émue."

"Il est affligeant, pour nous catholiques, de voir qu'une grande partie des amertumes qui affligent notre Saint-Père sont dues à des puissances catholiques, à une nation surtout à laquelle nous appartenons, non seulement par la foi, mais aussi par le sang... Quant au rélégit que les victoires de Magenta et de Solferino ont eu pour résultat d'accabler de douleur Notre Saint-Père le Pape, n'y a-t-il pas quelque chose de poignant pour un cœur catholique?"

"Sa foi a été une foi docile et éclairée, la lumière souveraine de son intelligence. Il croyait que le Vicaire de Jésus-Christ a reçu la mission divine de nous instruire et de nous guider dans les voies de la vérité et du salut, et il se faisait gloire de soumettre sa raison aux enseignements et aux jugements infailibles de l'autorité apostolique."

Aussi, dans la Chambre des Communes, affirma-t-il les principes fondamentaux du droit public chrétien, l'enseignement du *Syllabus* qui devait être, disait-il, la règle de conduite pour tous les catholiques. Il était de ceux qui croient à l'autorité et à l'efficacité des enseignements de l'Eglise. Oui, en présence des timides et des faux prudents, il fallait du courage, une foi généreuse et robuste pour faire cette déclaration solennelle de soumission. *Vir sapiens fortis est.* "L'acte pontifical portait en lui-même et puisait dans les circonstances un caractère de grandeur qui le subjuguait. Plus la tempête était violente, plus il admirait la sainte audace du pilote."

Que ne puis-je vous citer les parties les plus saillantes du remarquable discours qu'il prononça le 1er juin 1869, au sujet de l'abolition de l'Eglise établie d'Irlande?... "La base des croyances catholiques repose sur la nécessité de l'union du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel... c'est parce que nous considérons la nécessité d'une Eglise établie, c'est-à-dire de l'alliance de l'Eglise et de l'Etat, que nous soutenons le pouvoir temporel. Sans doute que les catholiques savent se faire aux circonstances et qu'ils ne peuvent exiger la reconnaissance de leur religion, comme religion de l'Etat dans tous les pays. Mais dans quelque pays qu'ils soient, l'Eglise établie, c'est-à-dire, unie à l'Etat, n'en existe pas moins pour eux: c'est l'Eglise de Rome qui s'étend à toutes les parties du monde, qui renferme tous les catholiques dans son sein et pour laquelle nous demandons l'exercice du pouvoir temporel, parce que nous voulons qu'elle soit forte, indépendante, qu'elle ait toutes les prérogatives du pouvoir civil pour secourir Sa Majesté religieuse..."

"Je prie la Chambre de m'excuser, si je parle dans ce sens. Ce sont des sujets que je n'aime pas à aborder et qu'il est désagréable de traiter sans nécessité, dans une communauté mixte; mais je suis catholique, et jamais cette Chambre, ni au-une autre chambre, ni aucun pouvoir sur la terre, ne me feront renoncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et l'on ne saura gré de les avoir dites."

Le Bas-Canada, non content d'exprimer ses sentiments d'amour et de dévouement au Saint-Siège, par l'holocauste de ses prières et de ses aumônes, veut s'imposer un autre sacrifice, le sacrifice du sang. Plus de cent cinquante jeunes gens quittent leur pays et vont, nouveaux croisés, se joindre à leurs frères d'Europe pour combattre les combats de la vérité et de la justice. Comme Dieu et va leur chemin! telle est la devise que porte leur magnifique drapeau. Ce qu'ils vont accomplir à Rome ce n'est pas l'œuvre d'un peu le isolé, c'est l'œuvre de Dieu, parce que c'est l'œuvre de son Vicaire sur la terre.

Le pays tout entier, fier de leur dévouement, applaudissait à cet acte de foi et de courage. Cependant, dans la Chambre des Communes, une voix hostile se fait entendre et s'élève avec force contre l'engagement des Zouaves Canadiens pour soutenir un prince étranger.

Quel s'écrit avec indignation Sir George, il sera permis à nos jeunes gens de s'offrir pour soutenir la guerre civile qui jette le deuil dans un Etat ami et voisin, et vous osez les blâmer de voler au secours du Chef spirituel de deux cent millions de catholiques? Le Pape n'est pas un Souverain étranger; il est Roi dans tout l'univers, parce qu'il a des sujets dans

tous les empires: c'est le Père de tous les chrétiens, et c'est le devoir des enfants de défendre leur Père."

Telle a toujours été la direction des principes catholiques et des sentiments religieux de Sir George Cartier; telle a toujours été sa foi, vive, soumise, docile et éclairée.

III.

Notre vie, dit saint Grégoire, est semblable à une navigation. Celui qui vogue sur la mer s'assied, se couche ou se tient debout; mais il ne cesse d'avancer, entraîné qu'il est par la marche du navire. Telle est notre vie. Nous ne cessons chaque jour et à chaque instant de nous approcher du terme ou nous attend la mort. C'est pourquoi l'homme sage se prépare au grand voyage de l'éternité, et ne veut pas être pris au dépourvu; oui, en vérité, "bienheureux les serviteurs que le Maître trouvera veillants": *Beati seroi illi quos cum venerit Dominus invenierit vigilantes.* (1)

La mort ne l'a point effrayé; il l'attendit de pied ferme, sans peur, parce qu'il s'était préparé avec foi, à rendre compte de sa vie à son Créateur.

J'attendais des hommes quelques secours, et il ne m'en venait point: (2)

Alors je me suis souvenu, Seigneur, de votre miséricorde et de vos œuvres que vous avez faites dès le commencement du monde: (3)

J'ai invoqué le Seigneur, père de mon Seigneur, afin qu'il ne me laisse point sans assistance au jour de la justification: (4)

La mort l'a trouvé dans ces sentiments chrétiens, dans un âge qui lui permettait de méditer encore de grandes entreprises, d'utiles services à son pays.

"Il ne faut pas que je me plains," disait Sir George, malgré les atroces douleurs qu'il endurait avec une patience angélique

Il est mort en chrétien, après avoir demandé et reçu avec foi et avec piété les sacrements et les bénédictions de l'Eglise: le 20 mai, 1873, à Londres, Sir George-Etienne Cartier remettait paisiblement son âme entre les mains de son Dieu.

Tels sont les solides fondements de notre espérance pour l'âme de celui que nous pleurons. Nous savons aussi, que Dieu, dont l'infinie miséricorde surpasse toute la malice des hommes, a pour le chrétien, à l'heure de la mort, "des grâces vives et pénétrantes qui consomment en un clin d'œil toute l'impureté que le commerce des hommes et l'air contagieux du monde laissent dans les cœurs."

Mais qui de vous connaît les secrets de l'autre vie? O profondeurs des trésors de la sagesse et de la science de Dieu! Que tes jugements sont impénétrables, et tes voies incompréhensibles! Car, qui connaît les desseins de Dieu, ou qui est entré dans le secret de ses conseils? Ce que nous savons, c'est que les jugements de Dieu sont plus sévères à mesure que les dons ont été plus grands, la dignité plus élevée.

Il ne me reste plus maintenant, au moment où je vais descendre de cette chaire, qu'à me tourner vers vous, mes collègues, mes amis, mes admirateurs, vers vous tous qui gardez le souvenir de ses grandes œuvres, des qualités brillantes de son esprit et de son cœur, de sa foi, et surtout de sa mort chrétienne, il ne me reste plus qu'à conjurer votre foi et votre charité d'intercéder, pour le repos éternel de son âme, auprès de la miséricorde infinie de Dieu.

C'est un dogme de notre foi qu'il y a un lieu d'expiation, et notre sainte religion "a gardé toujours la tradition de ce dévouement surnaturel qui rattache par une chaîne d'amour et un commerce de prières l'Eglise militante à l'Eglise souffrante."

Et comme nul ne sait ce qu'exige la sainteté suprême avant que l'âme entièrement purifiée obtienne la possession du ciel, donnez-lui le secours de vos prières; prions tous, afin que la justice de Dieu, apaisée par nos ardentes supplications, lui ouvre l'entrée de la patrie céleste.

Après le *Libera* le convoi retourna au *Druid* par le même chemin, accompagné par la famille du défunt, le Lieutenant-Gouverneur, les membres du Conseil Privé, les officiers réguliers et volontaires, les juges, les ministres, la magistrature, les députés du parlement et un grand nombre de citoyens.

Le *Druid* partit de Québec lundi, à huit heures du soir, et n'arriva à Trois-Rivières que le lendemain vers dix heures. Toute la ville des Trois-Rivières et une foule considérable venue des paroisses environnantes attendait depuis deux heures l'arrivée du vapeur. Le corps fut reçu par les membres de la Corporation et transporté à la cathédrale sur un magnifique corbillard traîné par quatre chevaux noirs.

Les porteurs du poêle étaient: MM. le Juge Polette, le maire Bureau, V. Guillet, W. McDougall, M. P., H. G. Malhiot, M. P. P., et George Baptist.

Les rues de la ville sur tout le parcours du cortège funèbre étaient décorées d'insignes et de draperies de deuil.

Les fenêtres des maisons soutenaient des bannières portant des inscriptions commémoratives. La procession était nombreuse.

La levée du corps fut faite par le Rév. M. Bouchard, curé de Ste. Angèle. Le grand-vicaire Caron, en l'absence de l'évêque Laflèche, officiait au *Libera*. Le grand-vicaire Caron fit l'éloge du défunt.

Après la cérémonie la procession se reforma et reconduisit le corps du défunt jusqu'au *Druid* qui partit à une heure pour Montréal.

A la Rivière-du-Loup, l'*Assomption* a accosté le *Druid*. Il avait à bord la compagnie volontaire de la Rivière-du-Loup, commandée par le capitaine Pichette. La bande de la Rivière-du-Loup a joué une marche funèbre en accostant, et plusieurs coups de canons ont été tirés à d'assez longs intervalles. La compagnie, embarquée sur le *Druid* avec un nombre considérable de citoyens, au nombre desquels on remarquait le Dr. Dame, senior, A. L. Desautels, avocat, le Dr. Angé, le major Lambert, en uniforme, Ed. Caron, L. Baribeau, P. Beland.

Après avoir quitté la Rivière-du-Loup, dit la *Minerve*, le *Druid* arriva vis-à-vis Sorel vers cinq heures. Les citoyens de cette ville tirèrent le canon. Partout l'on apercevait des drapeaux à mi-mât. Le *Druid* rencontra ensuite le *Trois-Rivières*, le *Chambly* et le *Berthier*, portant tous des signes de deuil, et aussi, par une singulière coïncidence, un ancien vapeur nommé le *John A. McDonald*.

(1) Luc. XII.

(2) Respicians oram ad adiutorium hominum, et non erat. Eccli., 51.

(3) Memoratus sum misericordias tuae, Domine, et operationis tuae, quae a seculo sunt. Eccli., 51.

(4) Invenivi Dominum, patrem Domini mei, et non derelinquat me in die afflictionis meae. Eccli., 51.

Le *Druid* continua sa marche jusqu'à la hauteur de Verchères où il mouilla. Les MM. Cartier nous firent remarquer, que, par une singulière coïncidence, on avait jeté l'ancre juste en face de la propriété Cartier, à St. Antoine, où Sir George est né.

A 6 heures, le *Druid* leva l'ancre. MM. les Grands-Vicaires Cazeau et Langevin dirent, entre 6 et 7 heures, la messe dans la chapelle ardente pour le repos de l'âme de Sir George. Tous les passagers vinrent s'agenouiller auprès du corps du regretté défunt; le souvenir de cette pieuse et triste cérémonie ne s'effacera pas d'ici à longtemps de leur mémoire.

A Verchères, Varennes, la Pointe-aux-Tremble, la Longue-Pointe, les citoyens montrèrent qu'ils prenaient part au deuil national.

En passant à Limoilou, dernière demeure en Canada de Sir George-Etienne Cartier, la musique de la batterie B jeta aux échos de la rive, ses notes les plus mélancoliques et tous à bord se sentirent pris de tristesse en voyant cette retraite où aimait à se retirer l'illustre défunt.

Dès que le *Druid* parut au pied du courant, un détachement de la Batterie B, stationné à l'île Ste. Hélène, commença à tirer des coups de canons de minute en minute.

Tous les navires les bateaux à vapeur, en ce moment dans le port, portaient leur drapeau à mi-mât.

Le *Druid* vint se poster le long du *Laprairie*, en face du marché Bonsecours, et les citoyens qui se trouvaient à bord de ce vapeur vinrent sur le *Druid*, où ils furent admis dans la chapelle ardente. Après quelques prières on donna le signal du départ, et six marins du *Druid* enlevèrent le cercueil et allèrent le placer dans le char funèbre.

Le détachement de la Batterie B qui a monté la garde sur le *Druid* depuis Québec, vint se ranger près du corbillard, et le convoi se mit en marche pour le Palais de Justice. La batterie de garnison de Montréal et la police de la ville formaient la haie, et le cortège défila au milieu d'une foule compacte.

Les parents de Sir George, M. le Grand-Vicaire Cazeau, M. le Grand-Vicaire Langevin et l'hon. M. Langevin, l'adjoint-Général Robertson-Ross, M. le Colonel Strange et tous les passagers du *Druid* dont nous avons déjà donné les noms, venaient à la suite. Puis suivaient un grand nombre de citoyens de Montréal. Pendant le court trajet, la musique de la batterie B et celle de l'artillerie de la ville jouèrent alternativement des marches funèbres.

Le corps fut déposé dans la chapelle ardente préparée au Palais de Justice.

Les corridors et les colonnes du Palais de Justice étaient tendus de draperies noires et jaunes. La salle où le corps a été exposé était admirablement ornée; tout y était beau et lugubre. Des cierges et des flambeaux en quantité, des pots de fleur autour du cercueil, des cyprès et des saules pleureurs dans les coins de la chambre, un lustre au milieu, des guirlandes de crêpe, de riches tentures, tout cela produisait un effet admirable.

Le cercueil était en chêne poli avec poignées en bronze. Sur le couvercle de la tombe on voyait deux croix en relief et au centre, la plaque portant l'inscription: "Sir George Etienne Cartier, Baronet, Ministre de la Milice et de la Défense du Canada, mort le 20 mai 1873, âgé de 57 ans. R. I. P."

La foule commença à défiler dans la chambre funèbre pour contempler le cercueil qui contenait les restes du défunt et elle continua pendant deux jours de se porter au Palais de Justice.

Dans les journées de mercredi et de jeudi, des milliers de personnes arrivèrent de toutes les parties du pays. Plusieurs villes et paroisses avaient envoyé des députations.

LES FUNÉRAILLES.

Vendredi, jour fixé pour les funérailles, le temps était magnifique, tel qu'on le désire pour les grandes démonstrations.

De bon matin les citoyens étaient sur pied, les uns pour prendre rang dans la procession, les autres pour voir et admirer ce qui se passerait.

Nous empruntons à la *Minerve* les détails qui suivent: "A neuf heures précises, le char funèbre arriva en face du Palais de Justice, où stationnait une escouade de police sous le commandement de l'adjoint chef Naigley.

Le corbillard, de vingt pieds de hauteur, y compris la magnifique croix d'argent qui le surmontait, était traîné par huit chevaux couverts de housses appropriées à la circonstance et conduits par des écuyers vêtus de noir. Il était entouré de vingt couronnes de violettes et de quatre urnes, d'où sortaient des flammes d'argent. Sur le devant du corbillard étaient les armes de Sir George-Etienne Cartier, supportant la couronne de baronnet. En arrière se trouvait le même écusson. Le cercueil était couvert de fleurs que des mains amies y avaient déposées.

Le plan de ce char funèbre, jusqu'ici sans égal, a été tracé par M. Marshall Wood, sculpteur de la statue de la reine, et ce sont MM. A. N. et A. C. Larivière, de la rue St. Antoine, qui l'ont construit.

Au haut de la devise "Franc et sans dol" était une ancre. En arrière du char, outre les armes de Sir George, on voyait son monogramme.

Le char était complètement recouvert de drap noir sur lequel se détachaient de larges franges de drap d'argent qui formaient un magnifique contraste. Le tout était appuyé solidement sur un lourd brancard. Tout était très-bien harmonisé dans ce char funèbre.

Il coûte \$2,000, le tout compris.

Alors la foule devint de plus en plus grande.

La Place Jacques-Cartier, la partie de la rue Notre-Dame, aux environs du Palais de Justice, furent envahies. Peu après, M. Bayle fit la levée du corps avec les cérémonies ordinaires. Le cercueil fut placé sur le corbillard au moyen de quatre cordes enroulées autour des poulies. Puis la procession commença à défiler par la rue Notre-Dame.

Des ornements de deuil avaient été disposés sur la façade de plusieurs bâtisses, rue Notre-Dame; entre autres chez M. P. Benoit, au bureau de la *Minerve* et M. Fillion. La procession prit la rue Bonsecours et défila par la rue St. Denis. Dans cette dernière rue, la plupart des résidences étaient drapées de deuil. Chez M. Pominville, deux longues banderoles de drap noir crêpe encadraient la façade de la maison. Le pensionnat des Dames de la Congrégation de la rue St. Denis était décoré de draperies noires et jaunes disposées avec goût. Au moment où le cortège funèbre passait devant cet établissement, les élèves exécutèrent sur le piano, accom. agnées de la harpe, une marche funèbre qui produisit un effet saisissant.

Les corps de musique cessèrent de jouer, en passant devant la résidence de M. Cassidy, pour ne pas troubler son repos, car on savait que depuis plusieurs jours, M. le maire souffrait beaucoup.

A l'angle des rues St. Denis et Ste. Catherine, il y avait une